

PRP : FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE MENTALE (RISQUES PSYCHOSOCIAUX OU RPS)

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s
Plan de développement des
compétences

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.
Durée de formation : 14 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
7h / semaine
Durée variable en fonction des
besoins identifiés

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/06/2021 au 20/12/2023.

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne
Noisiel
41 grande allée du 12 février
1934
77186 NOISIEL
Site accessible aux personnes en
situation de handicap

CONTACT

Greta Seine-et-Marne
Cecile Chicheportiche
Tél : 01 60 05 72 74
cchicheportiche@greta77.fr
Réfèrent handicap :
Nelly CORNOLO
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif par jour : 1 610,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

CODES

NSF : 344
Formacode : 42866
Code Rome : M1402

OBJECTIFS

Concevoir ce que sont les risques psychosociaux
Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel.
Identifier les facteurs de risques.
Repérer les actions de prévention primaires, secondaires et tertiaires

PRE-REQUIS

pas de pré requis
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Demande de devis
Inscriptions du 01/06/2021 au 01/12/2023 au Noisiel point d'accueil à MEAUX.
Nous consulter

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation action
Prise en compte des cas spécifiques rencontrés par les participants
Alternance entre apports théoriques et étude de cas pratique
Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ Le code du travail et la prise en compte de la santé mentale
- ▶ Impact des facteurs psychosociaux sur certains facteurs de risques liés à la pénibilité (loi 2010-1330 du 9 novembre 2010)
- ▶ Les risques psychosociaux : les principaux concepts
- ▶ La compréhension des problèmes d'activité physique et mentale
- ▶ Etude de cas de situations de travail rencontrés
- ▶ Les différentes approches pour faire face à ces risques (prévention primaire, prévention secondaire)
- ▶ L'analyse a priori des risques psychosociaux, les obligations de l'employeur et des salariés
- ▶ Quels axes de prévention et avec quels acteurs?

VALIDATION

- ▶ attestation des acquis de formation niveau : sans